

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la salle polyvalente, 3, route des écoles,

MERCREDI 8 AVRIL 2026, à 18H30.

Ordre du jour :

- Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 Mars 2026,
- Compte rendu des décisions du Maire,
- Compte Financier Unique de l'année 2025 du budget principal,
- Affectation du résultat 2025 du budget principal,
- Budget principal 2026,
- Délibération sur la fongibilité des crédits – budget principal,
- Taxes communales 2026,
- Subventions 2026,
- Indemnités des Conseillers municipaux délégués,
- Travaux à l'atelier communal du Bourg - Demande de subvention,
- Compte Financier Unique de l'année 2025 du budget annexe du Lotissement des Genêts,
- Affectation du résultat 2025 du budget du Lotissement des Genêts,
- Budget du Lotissement des Genêts 2026,
- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,
- Personnel communal :
 - Recrutement d'agent pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité,
 - Recrutement d'agents non titulaire pour assurer le remplacement de fonctionnaires ou d'agents contractuels indisponibles,
 - Indemnités horaires pour travaux supplémentaires.
- Questions diverses.

Affiché en Mairie le 30 Mars 2026

Le Maire,

Alain FAUCHER

